



SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du mardi 28 octobre 2025

Position du SNPF sur le PLFSS 2026 (projet de loi de financement de la sécurité sociale)

Une fois encore, nous nous heurtons à l'absence totale de concertation dans les décisions prises dans le cadre du PLFSS 2026.

Nous comprenons les contraintes économiques actuelles, mais les mesures annoncées sont profondément préoccupantes.

- Le PLFSS 2026 prévoit en effet un « plan imagerie » imposant 300 millions d'euros d'économies, qui frappe de plein fouet plusieurs disciplines. Ces économies se traduisent notamment par une baisse de la valeur des actes en radiologie et en cardiologie et la forfaitisation des actes des radiothérapeutes-oncologues. Ces décisions pourraient être prises par décret ministériel ou par la CNAM, sans aucune concertation avec les professionnels concernés.
- L'ONDAM de ville, limité à 0,9 %, est sans rapport avec l'inflation des charges et des coûts.
- L'intégration des actes en sus dans les GHS entraînera une baisse mécanique du financement hospitalier avec un déséquilibre public privé.
- Un PLFSS punitif, distribuant des amendes pour non-remplissage du DMP.
- Ces décisions unilatérales et arbitraires compromettent le dialogue conventionnel.

Par solidarité avec nos collègues, et pour défendre une médecine libérale pertinente, innovante et indépendante, le SNPF a décidé de s'associer aux actions de protestation :

- Grève de la permanence des soins en établissements.
- Désengagement collectif de l'OPTAM pour les médecins de secteur 2.
- Gel de l'alimentation du DMP.
- Suspension de tout projet national ou régional (cabinets secondaires, plateformes, expérimentations, etc...).

C'est ensemble que nous pourrons faire fléchir ce rapport de force.

D^r Eric SELLAM
Président

D^r Frédéric COUTTENIER
Premier Vice-Président

D^r Jean-François PUJOL
Secrétaire général